



CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
Séance du 16 juin 2020 à 18h30 heures,

A la salle polyvalente de Drumettaz-Clarafond – route du chef-lieu

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant.)

1	AIX-LES-BAINS	T	Renaud BERETTI	
2	AIX-LES-BAINS	T	Michelle BRAUER	Départ après la 35 ^{ème} délibération
3	AIX-LES-BAINS	T	Gilles CAMUS	
4	AIX-LES-BAINS	T	Lucie DAL PALU	
5	AIX-LES-BAINS	T	Karine DUBOUCHET-REVOL	
6	AIX-LES-BAINS	T	Marina FERRARI	Départ après la 47 ^{ème} délibération
7	AIX-LES-BAINS	T	Dominique FIE	
8	AIX-LES-BAINS	T	Claudie FRAYSSE	
9	AIX-LES-BAINS	T	Michel FRUGIER	
10	AIX-LES-BAINS	T	André GIMENEZ	
11	AIX-LES-BAINS	T	Thibaut GUIGUE	
12	AIX-LES-BAINS	T	Philippe LAURENT	Départ après la 33 ^{ème} délibération
13	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Marie MANZATO	
14	AIX-LES-BAINS	T	Christophe MOIROUD	
15	AIX-LES-BAINS	T	Marie-Pierre MONTORO-SADOUX	
16	AIX-LES-BAINS	T	Isabelle MOREAUX JOUANNET	Départ après la 41 ^{ème} délibération
17	AIX-LES-BAINS	T	Sophie PETIT-GUILLAUME	Départ après la 35 ^{ème} délibération
18	AIX-LES-BAINS	T	Nicolas POILLEUX	Départ après la 36 ^{ème} délibération Pouvoir d'Esther POTIN
19	AIX-LES-BAINS	T	Nicolas VAIRYO	
20	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Marc VIAL	
21	LA BIOLLE	T	Philippe DA SILVA LOPES	
22	LA BIOLLE	T	Julie NOVELLI	
23	BOURDEAU	T	Jean-Marc DRIVET	Pouvoir de Marie-Pierre FRANÇOIS
24	LE BOURGET DU LAC	T	Françoise CARON	Départ après la 2 ^{ème} délibération
25	LE BOURGET-DU-LAC	T	Marie-Pierre FRANÇOIS	Départ après la 2 ^{ème} délibération
26	LE BOURGET-DU-LAC	T	Pierre HOCHARD	
27	LE BOURGET-DU-LAC	T	Philippe LANÇON	
28	BRISON SAINT INNOCENT	T	Jean-Claude CROZE	
29	BRISON SAINT INNOCENT	T	Marthe MASSONNAT	
30	LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T	Bruno MORIN	Départ après la 47 ^{ème} délibération
31	CHINDRIEUX	T	Marie-Claire BARBIER	
32	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Danièle BEAUX-SPEYSER	
33	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Nicolas JACQUIER	
34	ENTRELACS	T	Jean-François BRAISSAND	
35	ENTRELACS	T	Claire COCHET	
36	ENTRELACS	T	Gaëlle GERBELOT	
37	ENTRELACS	T	Jean-Marc GUIGUE	
38	ENTRELACS	T	Yves GRANGE	
39	GRESY-SUR-AIX	T	Florian MAITRE	
40	GRESY-SUR-AIX	T	Colette PIGNIER	
41	GRESY-SUR-AIX	T	Patrick POURCHASSE	
42	GRESY-SUR-AIX	T	Chrystel TROQUIER	
43	MERY	T	Nathalie FONTAINE	
44	MERY	T	Stéphane ROULET	
45	MOTZ	T	Daniel CLERC	
46	MOUXY	T	Laurent FILIPPI	
47	MOUXY	T	Catherine RAVANNE	
48	ONTEX	T	Jacques CURTILLET	
49	PUGNY-CHATENOD	S	Marc MORAND	
50	RUFFIEUX	T	Olivier ROGNARD	



51 SAINT OFFENGE
 52 SAINT OURS
 53 SAINT PIERRE DE CURTILLE
 54 SERRIERES-EN-CHAUTAGNE
 55 TRESSERVE
 56 TRESSERVE
 57 TREVIGNIN
 58 VIONS
 59 VIVIERS-DU-LAC
 60 VIVIERS-DU-LAC
 61 VOGLANS
 62 VOGLANS

T Bernard GELLOZ
 T Louis ALLARD
 T Sylvie L'HEVEDER
 T Brigitte TOUGNE-PICAZO
 T Annie MOULIN
 T Christian ROUSSEL
 T Gérard GONTHIER
 T Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET
 T Robert AGUETTAZ
 T Martine SCAPOLAN
 T Martine BERNON
 T Yves MERCIER

Départ après la 2^{ème} délibération

Départ après la 16^{ème} délibération

27 communes présentes

Absents excusés :

AIX-LES-BAINS Christèle ANCIAUX
 AIX-LES-BAINS Esther POTIN

Autres présents non votants :

Michel ARDOUVIN BOURDEAU (suppléant)
 Eudes BOUVIER Membre du Bureau de Grand Lac
 Thibaut DERRIER Responsable Air-Climat-Energie
 Dominique DORD Président de Grand Lac
 Cécile PEIGNELIN SAINT OFFENGE (suppléante)
 Christian REBELLE Membre du Bureau de Grand Lac
 Jean-Louis WIRTH ONTEX (suppléant)

Pascal RAMPNOUX

Trésorier

Julien BOURGES
 Estelle COSTA de BEAUREGARD
 Julie ECALARD
 Frédéric GIMOND
 Matilde HABOUZIT
 Charline KALLMANN
 Laurent LAVAISIERE
 Véronique MERMOUD
 Christophe PIRAT
 Eline QUAY-THEVENON
 Christophe TOUZEAU
 Olivier VERDENAL

Directeur d'Aqualac
 Responsable juridique et des assemblées
 Responsable Communication et relations publiques
 Directeur Général des Services
 Responsable du pilotage de la performance et des politiques contractuelles
 Responsable Urbanisme
 Directeur Général Adjoint des Services
 Directrice du Pôle Aménagement
 Directeur du Pôle Services à la population
 Assistante du service Assemblées / Juridique
 Directeur du pôle Eau
 Directeur financier

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 9 juin 2020 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse, 47 projets de délibérations et 2 vœux. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 62 présents (61 titulaires et 1 suppléant), et 63 votants.



DÉLIBÉRATION

N° : 1 Année : 2020
Exécutoire le : 19 JUIN 2020
Affichée le : 19 JUIN 2020
Visée le : 19 JUIN 2020

Etat d'urgence sanitaire - Pouvoirs spéciaux du Président de Grand Lac

Monsieur le Président rappelle que la période d'état d'urgence sanitaire a été prolongée jusqu'au 10 juillet 2020, afin de faire face à l'épidémie de coronavirus.

Il rappelle que l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales a délégué l'ensemble des attributions de l'organe délibérant, à l'exception de celles mentionnées par l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales (vote du budget et des tarifs, dispositions portant orientations en matière d'aménagement de l'espace, etc.) au président de la communauté d'agglomération, afin de permettre d'assurer la continuité du fonctionnement de la collectivité et de ne pas paralyser l'action publique.

Les membres du Bureau ont été réunis à titre consultatif le 28 avril, le 19 mai et le 9 juin 2020, afin que ceux-ci puissent être associés à la prise de décision. Les conseillers communautaires ont été informés par mail des décisions prises. Ces décisions ont également été présentées au conseil communautaire en début de réunion, le 16 juin 2020.

Conformément à l'ordonnance précitée, l'organe délibérant peut, à tout moment, décider par délibération de mettre un terme en tout ou partie à cette délégation ou la modifier. Cette question est portée à l'ordre du jour de la première réunion de l'organe délibérant suivant l'entrée en vigueur de l'ordonnance.

Il convient donc de statuer sur le maintien de ces délégations exceptionnelles au président.

Il est rappelé que le deuxième tour des élections municipales et communautaires aura lieu le 28 juin 2020. Le conseil d'installation de Grand Lac sera donc organisé le 15 juillet 2020.

Au vu du calendrier électoral, il est proposé de maintenir les pouvoirs étendus du président de Grand Lac jusqu'à la fin de l'état d'urgence, afin de permettre d'assurer le fonctionnement de la collectivité jusqu'à la mise en place du nouveau conseil d'installation. Les conseillers communautaires resteront informés de l'ensemble des décisions prises.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE le maintien des pouvoirs étendus du président de Grand Lac jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire.

Aix-les-Bains, le 16 juin 2020

Le Président,
Dominique DORD



- Délégués en exercice : 68
- Présents : 62
- Votants : 63
- Pour : 63
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Etat d'urgence sanitaire - Pouvoirs spéciaux du Président de Grand Lac

Date de transmission de l'acte : 19/06/2020

Date de réception de l'accusé de réception : 19/06/2020

Numéro de l'acte : d3242 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20200616-d3242-DE

Date de décision : 16/06/2020

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.2. Fonctionnement des assembles